

ORGANISME : Municipalité de Canton de Low  
CATÉGORIE : **INSPECTEUR EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT**  
TYPE DE POSTE : Permanent  
DATE LIMITE DU CONCOURS : 9 août 2019

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE**

Sous l'autorité du Directeur général, l'INSPECTEUR (RICE) EN URBANISME ET ENVIRONNEMENT sera responsable de l'application de la réglementation urbanistique en vigueur et de toutes autres tâches remis par la direction.

#### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Analyser les projets de construction, de lotissement, de changement d'usage, etc. ;
- Émettre des permis ou des certificats lorsque ces projets sont conformes à la réglementation d'urbanisme et aux lois connexes à l'aménagement et l'urbanisme ;
- Assurer l'application des lois, règlements et politiques en vigueur en matière d'urbanisme, d'environnement ;
- Informer les citoyens, les professionnels et les entrepreneurs concernés par la réglementation et les lois connexes sous sa responsabilité ;
- Agir comme secrétaires du comité consultatif d'urbanisme (aide à la prise de décision, rédaction de procès-verbaux) ;
- Faire rapport aux conseils municipaux et formuler des recommandations sur l'application de la réglementation d'urbanisme ;
- Effectuer des inspections du territoire, faire le suivi des plaintes, émettre des avis d'infraction et, au besoin, témoigner devant les tribunaux ;
- Préparer des demandes en lien avec la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et toute autre loi ;
- Tenir à jour les registres de permis et certificats, voir à leur classement, compiler des statistiques et les présenter sous forme de rapport ;
- Assister à diverses réunions de planification et de discussion ;
- Rédiger et préparer des documents cléricaux (rapports d'activité, etc.) ;
- Exécuter toute autre tâche requise afin d'assumer les responsabilités reliées à ce poste ou demandées par le Directeur général.

#### **QUALITÉS REQUISES**

La personne titulaire du poste doit posséder un sens accru du leadership, de la gestion, de la planification et de l'organisation. Elle doit faire preuve d'une excellente capacité d'autonomie. Elle est reconnue pour sa rigueur et son éthique de travail. Elle a également une excellente capacité d'agir avec tact, diplomatie et discrétion.

#### **EXIGENCES**

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) ou Baccalauréat dans une discipline reliée à l'aménagement du territoire, à l'environnement ;
- Expérience dans l'application de la réglementation municipale ;
- Connaissances en urbanisme et environnement ;
- Connaissances du Système Accès-Cité Territoire de PG et de JMap ;
- Langues parlées et écrites : Français avec Anglais fonctionnel.

#### **CONDITIONS SALARIALES**

- Entrée en fonction : immédiatement
- 40 heures semaine
- Salaire concurrentiel à déterminer selon l'expérience
- Assurance collective
- REER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae en personne, par courrier ou par courriel au plus tard le 9 août 2019 à 12h00, à l'attention de :

M. Pierre Gagnon, Directeur général

Courriel : [direction@lowquebec.ca](mailto:direction@lowquebec.ca)

Adresse : 4A, chemin D'Amour, Canton de Low, Québec, J0X 2C0

Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées.